



Francheville - Prairay

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 mars 2017



Excusés : Christian Theuriet, Bogdan Ostrouch

Compte de gestion 2016

Le compte de gestion 2016, s'établit comme suit et a été voté à l'unanimité.
Fonctionnement en recettes : 170 036,54 €
Fonctionnement en dépenses : 156 894,66 €
Investissement en recettes : 36 292,54 €
Investissement en dépenses : 23 180,70 €

Budget primitif 2017 et taxes locales

Le budget primitif 2017 a été voté à l'unanimité.

Investissement en dépenses : 79 479,76 €
Investissement en recettes : 95 781,76 €
Fonctionnement en dépenses : 194 564 €
Fonctionnement en recettes : 235 362,46 €

Un emprunt de 15 000 € sera réalisé pour les travaux de la Salle de Rencontres.
Les taxes locales restent inchangées : Taxe d'habitation 8,81 % ; Taxe Foncière Bâti 6,13 % ; Taxe Foncière Non-Bâti 19,10 %.

CLECT – Commission locale d'évaluation des charges transférées

Siègeront à cette Commission Gilles Duthu, comme titulaire et Marie-Pierre Refeuille, comme suppléant.

Commission fleurissement : c'est le printemps !

C'est le printemps... et la Commission fleurissement recommence une nouvelle saison ! Le prix de « La première participation » qui nous a été décerné par Côte-d'Or Tourisme motive encore plus les bénévoles de la Commission pour l'obtention de la Première Fleur.

Le Jury, présidé par Albine Guillaume (chargée de la valorisation paysagère), a guidé la Commission dans sa démarche d'embellissement du village. En juillet, le Comité visitera le village pour l'obtention des prix.

D'ici là, les massifs seront embellis aux entrées du village, avec un nouveau massif à l'entrée du lotissement du « Clos de Neuville ». La Commission réfléchit également au placement des jardinières qui nécessitent beaucoup d'eau, pour un fleurissement luxuriant.

A Prairay, c'est aussi reparti ! L'embellissement des entrées est amorcé.

Pour tous ceux qui veulent jardiner et donner un coup de main, bienvenus les 1^{ers} et 3^{ème} samedis de chaque mois. Rendez-vous à 9h00 à la mare. Pause café et apéro assurés ! Le fleurissement de notre village est l'affaire de tous !

Un grand merci à toute l'équipe qui attend de nouveaux jardiniers en herbe !

Inscriptions à l'Ecole de Darois : rentrée 2017

Les inscriptions auront lieu du lundi 10 au vendredi 14 avril, sur rendez-vous auprès du Directeur : de vive voix aux entrées et sorties d'école, par téléphone au 03 80 35 62 42 (de préférence entre 12h00 et 13h30) ou par mail : ec-el-darois-21@ac-dijon.fr. Se munir du carnet de santé ou d'une photocopie attestant que votre enfant est à jour pour les vaccinations obligatoires DT Polio (Diphétérie, Tétanos et la Poliomyélite) le livret de famille et le dossier d'inscription (remis aux enfants actuellement en grande section à l'Ecole maternelle). Les nouveaux arrivants peuvent venir récupérer le dossier à l'école ou convenir d'un autre moyen de transmission, lors de la prise de rendez-vous.

La course cycliste « la Côte d'Orient » passera dans le village, le 20 mai prochain

Mairie de Francheville - Place de l'Eglise - 21440 FRANCHEVILLE - Tél. 03 80 35 07 78

Horaires du Secrétariat : Jeudi de 10h00 à 12h00 et samedi de 11h00 à 12h00

Site : www.mairie-francheville21.fr – Mél : mairiefrancheville21@gmail.com



Francheville - Prairay

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 mars 2017



Cartes d'identité

Depuis ce mercredi, les nouvelles modalités de délivrance de la carte d'identité entrent en vigueur.

Vous pouvez faire votre demande de carte d'identité auprès des communes équipées d'un dispositif de recueil de données de votre choix. Pour information, les communes équipées les plus proches sont Saint-Seine-l'Abbaye, Dijon, Fontaine-les-Dijon, Is-sur-Tille, Sombornon...

Vous avez toujours la possibilité de retirer un dossier à Francheville (nous vous indiquerons les documents à fournir) ou sur internet (site service-public.fr).

Si vous souhaitez faire votre carte d'identité à Saint-Seine-l'Abbaye, merci de prendre rendez-vous au 03 80 35 01 64 aux horaires suivants :

- lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- mardi de 9h à 12h
- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Elections Présidentielles : tenue du bureau de vote

Si vous êtes électeur de la commune, vous pouvez tenir le bureau de vote lors des prochaines élections : nous recherchons deux personnes. Merci de contacter le Maire au 06 77 69 02 64.